



PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 223.

L'Assemblée convient de permettre que le projet de loi 223 — *Loi sur la Journée du chandail orange/The Orange Shirt Day Act* — franchisse toutes les étapes nécessaires à son adoption aujourd'hui.

L'Assemblée convient à l'unanimité de permettre au Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé de se réunir à 11 heures aujourd'hui, pendant qu'elle siège.

M. KINEW propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 223 — *Loi sur la Journée du chandail orange/The Orange Shirt Day Act*.

Il s'élève un débat.

M. KINEW intervient.

M^{mes} MORLEY-LECOMTE et LATHLIN, M. ISLEIFSON, M^{me} FONTAINE, M. JOHNSTON, M^{mes} KLASSEN et MARCELINO (Logan) ainsi que MM. MARCELINO (Tyndall Park) et GERRARD posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

M^{mes} MORLEY-LECOMTE, FONTAINE, KLASSEN et LATHLIN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. MALOWAY présente la proposition suivante :

Proposition n^o 19 : Engagement envers l'établissement d'un réseau électrique est-ouest pour le Manitoba

Attendu :

que le Nouveau Parti démocratique du Manitoba préconise depuis longtemps l'établissement d'un réseau électrique est-ouest au Canada;

que la construction d'un réseau de transmission électrique est-ouest au Manitoba permettrait l'acheminement d'énergie hydroélectrique propre vers d'autres marchés provinciaux;

que l'ancien gouvernement néo-démocrate faisait activement la promotion de l'exportation d'électricité et qu'il entretenait des discussions avec le gouvernement fédéral et avec d'autres gouvernements provinciaux en vue d'encourager la vente d'électricité entre les provinces;

que l'établissement d'un réseau électrique est-ouest permettrait de réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle provinciale et nationale et qu'il aiderait le Manitoba à contribuer aux objectifs nationaux de réduction d'émissions;

que le réseau électrique nord-sud actuel fait en sorte que le Manitoba exporte principalement son électricité excédentaire vers les États-Unis, alors que d'autres provinces comme la Saskatchewan continuent à brûler du charbon pour produire de l'électricité;

que le plan national sur les changements climatiques du gouvernement fédéral nécessitera la mise en place de solutions novatrices et qu'il permet de lancer des initiatives qui satisferont aux besoins énergétiques futurs de la population canadienne,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à s'engager à s'associer aux gouvernements du Canada et d'autres provinces afin d'établir un réseau électrique est-ouest et de continuer à chercher à exporter l'énergie hydroélectrique du Manitoba.

Il s'élève un débat.

M. MALOWAY intervient.

MM. JOHNSON, ALLUM, SMOOK, LINDSEY et PIWNIUK posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

MM. JOHNSON et ALLUM, M^{me} LAMOUREUX ainsi que MM. SMOOK et MARCELINO (Tyndall Park) interviennent. M. PIWNIUK exerce son droit de parole jusqu'à 11 h 58 et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

M^{me} MAYER, *présidente du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé*, présente le quatrième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 1^{er} juin 2017, à 11 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

Question à l'étude :

Le projet de loi 223 — *Loi sur la Journée du chandail orange/The Orange Shirt Day Act*

Composition du Comité :

- M. CURRY;
- M. le *ministre* EICHLER;
- M^{me} FONTAINE;
- M. HELWER;
- M. KINEW;
- M^{me} KLASSEN;
- M^{me} LATHLIN;
- M^{me} MAYER;
- M. MICHALESKI (vice-président);
- M^{me} MORLEY-LECOMTE;
- M. NESBITT.

Le Comité a élu M^{me} MAYER à la vice-présidence.

Exposés oraux :

Le comité a entendu cinq exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 223 — *Loi sur la Journée du chandail orange/The Orange Shirt Day Act* :

Lindsey Trudeau	Division scolaire de Winnipeg
Ted Fontaine	Particulier
James Bedford	Association des enseignants du Manitoba
Stephanie Scott	Centre national pour la vérité et réconciliation
Samantha Flett	Particulier

Projet de loi étudié et dont il a été fait rapport :

(N^o 223) — *Loi sur la Journée du chandail orange/The Orange Shirt Day Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M^{me} MAYER, le rapport du Comité est déposé.

M. le *ministre* WISHART dépose le rapport annuel de la Caisse de retraite des enseignants pour l'année se terminant le 31 décembre 2016.

(Document parlementaire n° 55)

M^{me} SQUIRES, *ministre du Sport, de la Culture et du Patrimoine*, fait une déclaration au sujet de la Journée des loyalistes.

M^{me} LATHLIN et, avec le consentement de l'Assemblée, M^{me} LAMOUREUX font des observations sur la déclaration.

M^{me} STEFANSON, *ministre de la Justice et procureure générale*, fait une déclaration au sujet de la Semaine de sensibilisation aux Jeux Olympiques spéciaux.

M. LINDSEY et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

M^{me} COX, *ministre du Développement durable*, fait une déclaration au sujet de la Journée mondiale de l'environnement.

M. ALTEMEYER et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

M^{me} SQUIRES, *ministre du Sport, de la Culture et du Patrimoine*, fait une déclaration au sujet du ramadan.

M^{me} FONTAINE et, avec le consentement de l'Assemblée, M^{me} LAMOUREUX font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M. le *ministre* MICKLEFIELD, MM. KINEW et JOHNSTON, M^{me} KLASSEN ainsi que M. WOWCHUK font des déclarations de député.

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} MARCELINO (Logan) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur ses intentions de déréglementer l'industrie du taxi et notamment à retirer le projet de loi 30.

M^{me} LATHLIN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à reconnaître la nécessité absolue de maintenir et d'améliorer le Programme de transport des malades du Nord en continuant de respecter les accords visant le déplacement de ces malades et en finançant ces services selon les besoins des Manitobains du Nord.

M. MALOWAY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur ses intentions de déréglementer l'industrie du taxi et notamment à retirer le projet de loi 30.

M. MARCELINO (Tyndall Park) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur ses intentions de déréglementer l'industrie du taxi et notamment à retirer le projet de loi 30.

M. LINDSEY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à reconnaître la nécessité absolue de maintenir et d'améliorer le Programme de transport des malades du Nord en continuant de respecter les accords visant le déplacement de ces malades et en finançant ces services selon les besoins des Manitobains du Nord.

Avant la période réservée aux griefs, M. GERRARD soulève une question urgente d'intérêt public et propose que, conformément à l'article 38(1) du *Règlement*, les affaires ordinaires de l'Assemblée soient mises de côté dans le but de permettre la discussion de la question portant sur la nécessité qu'une attention immédiate soit accordée à la santé des Métis au Manitoba, que des mesures visant à garder les Métis en santé soient adoptées et que le gouvernement agisse sans tarder pour appuyer la Manitoba Metis Federation et les Métis afin d'assurer la santé de ce peuple.

M. GERRARD, M. le *ministre* MICKLEFIELD et M. MALOWAY interviennent sur l'urgence de la motion. La présidente rend la décision suivante :

Je tiens à remercier les députés pour les conseils qu'ils ont bien voulu me donner sur la question de savoir si la motion proposée par le député de River Heights devrait faire l'objet d'un débat aujourd'hui.

L'avis prévu au paragraphe 38(1) du *Règlement* a été donné.

Selon le *Règlement* et les usages de l'Assemblée, la question doit, d'une part, être urgente à un point tel que l'intérêt public exige un débat immédiat et elle ne doit, d'autre part, pouvoir être soulevée à aucun autre moment convenable.

Je n'ai aucun doute que cette question soulève de sérieuses inquiétudes pour les députés à l'Assemblée puisque je crois qu'ils ont tous à cœur la santé des Métis au Manitoba.

Or j'ai écouté attentivement les arguments proposés et je ne suis pas convaincue que les affaires courantes de l'Assemblée doivent être mises de côté pour que cette dernière traite de cette question aujourd'hui.

Je voudrais préciser qu'il existe d'autres occasions permettant aux députés de soulever cette question, notamment pendant la période des questions orales ou celle réservée aux déclarations de député.

C'est donc très respectueusement que je déclare la motion irrecevable à titre de motion urgente d'intérêt public.

Conformément à l'article 27 du *Règlement*, M. FLETCHER formule un grief.

M. KINEW propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 223 — *Loi sur la Journée du chandail orange/The Orange Shirt Day Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé.

Il s'élève un débat.

M. KINEW et M^{me} KLASSEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

Conformément aux paragraphes 2(14) et (15) du *Règlement*, le débat est interrompu afin de mettre aux voix les motions d'approbation et de troisième lecture du reste des projets de loi désignés.

M. le *ministre* FIELDING propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 9 — *Loi sur le protecteur des enfants et des jeunes/The Advocate for Children and Youth Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* FIELDING ainsi que M^{mes} FONTAINE et KLASSEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* FIELDING propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 11 — *Loi modifiant la Loi sur la garde d'enfants (compétences et formation du personnel)/The Community Child Care Standards Amendment Act (Staff Qualifications and Training)* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* FIELDING ainsi que M^{mes} FONTAINE et KLASSEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* MICKLEFIELD propose, au nom de M. le *ministre* GOERTZEN, l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 13 — *Loi modifiant la Loi sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MICKLEFIELD ainsi que MM. WIEBE et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M^{me} la *ministre* STEFANSON propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 16 — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales/The Fatality Inquiries Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* STEFANSON ainsi que MM. SWAN et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

BINDLE
COX
CURRY
EICHLER
EWASKO
FIELDING
FLETCHER
FRIESEN
GOERTZEN
GRAYDON
GUILLEMARD
HELWER
ISLEIFSON
JOHNSON
JOHNSTON
LAGASSÉ
LAGIMODIERE
MARTIN

MAYER
MICHALESKI
MICKLEFIELD
MORLEY-LECOMTE
NESBITT
PALLISTER
PEDERSEN
REYES
SCHULER
SMITH
SMOOK
SQUIRES
STEFANSON
TEITSMA
WHARTON
WISHART
WOWCHUK
YAKIMOSKI..... 36

CONTRE

ALLUM
FONTAINE
GERRARD
KLASSEN
LAMOUREUX
LATHLIN
LINDSEY

MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
SARAN
SELINGER
SWAN
WIEBE 14

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M^{me} la *ministre* STEFANSON propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 17 — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les tribunaux/The Court Security Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* STEFANSON, M. SWAN et M^{me} LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M^{me} la *ministre* STEFANSON propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 18 — *Loi sur la sécurité de la Cité législative/The Legislative Security Act* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* STEFANSON M. SWAN et M^{me} LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

BINDLE
COX
CURRY
EICHLER
EWASKO
FIELDING
FLETCHER
FRIESEN
GERRARD
GOERTZEN
GRAYDON
GUILLEMARD
HELWER
ISLEIFSON
JOHNSON
JOHNSTON
KLASSEN
LAGASSÉ
LAGIMODIERE
LAMOUREUX

MARTIN
MAYER
MICHALESKI
MICKLEFIELD
MORLEY-LECOMTE
NESBITT
PALLISTER
PEDERSEN
REYES
SCHULER
SMITH
SMOOK
SQUIRES
STEFANSON
TEITSMA
WHARTON
WISHART
WOWCHUK
YAKIMOSKI 39

CONTRE

ALLUM
FONTAINE
LATHLIN
LINDSEY
MALOWAY

MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
SELINGER
SWAN
WIEBE 10

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* SCHULER propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 19 — *Loi sur la Société pour l'efficacité énergétique au Manitoba/The Efficiency Manitoba Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SCHULER, M. MARCELINO (Tyndall Park) et M^{me} KLASSEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

BINDLE
COX
CULLEN
CURRY
EICHLER
EWASKO
FIELDING
FRIESEN
GOERTZEN
GRAYDON
GUILLEMARD
HELWER
ISLEIFSON
JOHNSON
JOHNSTON
LAGASSÉ
LAGIMODIERE
MARTIN

MAYER
MICHALESKI
MICKLEFIELD
MORLEY-LECOMTE
NESBITT
PALLISTER
PEDERSEN
PIWNIUK
REYES
SCHULER
SMITH
SMOOK
SQUIRES
STEFANSON
TEITSMA
WHARTON
WISHART
WOWCHUK..... 36

CONTRE

ALLUM
ALTEMEYER
FONTAINE
GERRARD
KINEW
KLASSEN
LAMOUREUX
LATHLIN

LINDSEY
MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
SARAN
SELINGER
SWAN
WIEBE..... 16

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* SCHULER propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 20 — *Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle des corporations de la Couronne/The Crown Corporations Governance and Accountability Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SCHULER, M. MARCELINO (Tyndall Park) et M^{me} KLASSEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

BINDLE
COX
CULLEN
CURRY
EICHLER
EWASKO
FIELDING
FLETCHER
FRIESEN
GERRARD
GOERTZEN
GRAYDON
GUILLEMARD
HELWER
ISLEIFSON
JOHNSON
JOHNSTON
KLASSEN
LAGASSÉ
LAGIMODIERE
LAMOUREUX

MARTIN
MAYER
MICHALESKI
MICKLEFIELD
MORLEY-LECOMTE
NESBITT
PALLISTER
PEDERSEN
PIWNIUK
REYES
SCHULER
SMITH
SMOOK
SQUIRES
STEFANSON
TEITSMA
WHARTON
WISHART
WOWCHUK
YAKIMOSKI 41

CONTRE

ALLUM
ALTEMEYER
FONTAINE
KINEW
LATHLIN
LINDSEY
MALOWAY

MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
SARAN
SELINGER
SWAN
WIEBE 13

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* FRIESEN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption de la version amendée du projet de loi 21 — *Loi sur la responsabilité financière et la protection des contribuables/The Fiscal Responsibility and Taxpayer Protection Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* FRIESEN ainsi que MM. ALLUM et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

BINDLE
COX
CULLEN
CURRY
EICHLER
EWASKO
FIELDING
FLETCHER
FRIESEN
GOERTZEN
GRAYDON
GUILLEMARD
HELWER
ISLEIFSON
JOHNSON
JOHNSTON
LAGASSÉ
LAGIMODIERE
MARTIN

MAYER
MICHALESKI
MICKLEFIELD
MORLEY-LECOMTE
NESBITT
PALLISTER
PEDERSEN
PIWNIUK
REYES
SCHULER
SMITH
SMOOK
SQUIRES
STEFANSON
TEITSMA
WHARTON
WISHART
WOWCHUK
YAKIMOSKI..... 38

CONTRE

ALLUM
ALTEMEYER
FONTAINE
GERRARD
KINEW
KLASSEN
LAMOUREUX

LATHLIN
LINDSEY
MALOWAY
MARCELINO (Logan)
SARAN
SWAN
WIEBE..... 14

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* FRIESEN propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 22 — *Loi sur la responsabilisation en matière de réglementation et modifiant la Loi sur les textes législatifs et réglementaires/The Regulatory Accountability Act and Amendments to The Statutes and Regulations Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* FRIESEN ainsi que MM. ALLUM et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

BINDLE
COX
CULLEN
CURRY
EICHLER
EWASKO
FIELDING
FLETCHER
FRIESEN
GOERTZEN
GRAYDON
GUILLEMARD
HELWER
ISLEIFSON
JOHNSON
JOHNSTON
LAGASSÉ
LAGIMODIERE
MARTIN

MAYER
MICHALESKI
MICKLEFIELD
MORLEY-LECOMTE
NESBITT
PALLISTER
PEDERSEN
PIWNIUK
REYES
SCHULER
SMITH
SMOOK
SQUIRES
STEFANSON
TEITSMA
WHARTON
WISHART
WOWCHUK
YAKIMOSKI..... 38

CONTRE

ALLUM
ALTEMEYER
FONTAINE
GERRARD
KINEW
KLASSEN
LAMOUREUX
LATHLIN

LINDSEY
MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
SARAN
SELINGER
SWAN
WIEBE..... 16

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M^{me} la *ministre* STEFANSON propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 25 — *Loi sur la réduction des méfaits du cannabis (modification de diverses dispositions législatives)/The Cannabis Harm Prevention Act (Various Acts Amended)* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice et qui a été amendé par la suite.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* STEFANSON, M. SWAN et M^{me} LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M^{me} la *ministre* STEFANSON propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 26 — *Loi modifiant la Loi sur le financement des élections/The Election Financing Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* STEFANSON, M. SWAN et M^{me} LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

BINDLE
COX
CULLEN
CURRY
EWASKO
FIELDING
FLETCHER
FRIESEN
GOERTZEN
GRAYDON
GUILLEMARD
HELWER
ISLEIFSON
JOHNSON
JOHNSTON
LAGASSÉ
LAGIMODIERE
MARTIN
MAYER

MICHALESKI
MICKLEFIELD
MORLEY-LECOMTE
NESBITT
PALLISTER
PEDERSEN
PIWNIUK
REYES
SCHULER
SMITH
SMOOK
SQUIRES
STEFANSON
TEITSMA
WHARTON
WISHART
WOWCHUK
YAKIMOSKI..... 37

CONTRE

ALLUM
ALTEMEYER
FONTAINE
GERRARD
KINEW
KLASSEN
LAMOUREUX
LATHLIN

LINDSEY
MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
SARAN
SELINGER
SWAN
WIEBE 16

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* FRIESEN propose l’approbation, la troisième lecture et l’adoption du projet de loi 28 — *Loi sur la viabilité des services publics/The Public Services Sustainability Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s’élève un débat.

M. le *ministre* FRIESEN ainsi que MM. LINDSEY et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

BINDLE
COX
CULLEN
CURRY
EICHLER
EWASKO
FIELDING
FLETCHER
FRIESEN
GOERTZEN
GRAYDON
GUILLEMARD
HELWER
ISLEIFSON
JOHNSON
JOHNSTON
LAGASSÉ
LAGIMODIERE
MARTIN

MAYER
MICHALESKI
MICKLEFIELD
MORLEY-LECOMTE
NESBITT
PALLISTER
PEDERSEN
PIWNIUK
SCHULER
SMITH
SMOOK
SQUIRES
STEFANSON
TEITSMA
WHARTON
WISHART
WOWCHUK
YAKIMOSKI 37

CONTRE

ALLUM
ALTEMEYER
FONTAINE
GERRARD
KINEW
KLASSEN
LAMOUREUX
LATHLIN

LINDSEY
MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
SELINGER
SWAN
WIEBE 15

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* GOERTZEN propose l’approbation, la troisième lecture et l’adoption du projet de loi 29 — *Loi sur la restructuration des unités de négociation dans le secteur de la santé/The Health Sector Bargaining Unit Review Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

Il s’élève un débat.

M. le *ministre* GOERTZEN ainsi que MM. WIEBE et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

BINDLE
COX
CULLEN
CURRY
EICHLER
EWASKO
FIELDING
FLETCHER
FRIESEN
GOERTZEN
GRAYDON
GUILLEMARD
HELWER
ISLEIFSON
JOHNSON
JOHNSTON
LAGASSÉ
LAGIMODIERE
MARTIN

MAYER
MICHALESKI
MICKLEFIELD
MORLEY-LECOMTE
NESBITT
PALLISTER
PEDERSEN
PIWNIUK
REYES
SCHULER
SMITH
SMOOK
SQUIRES
STEFANSON
TEITSMA
WHARTON
WISHART
WOWCHUK
YAKIMOSKI 38

CONTRE

ALLUM
ALTEMEYER
FONTAINE
GERRARD
KINEW
KLASSEN
LAMOUREUX
LATHLIN

LINDSEY
MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
SELINGER
SWAN
WIEBE 15

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

Janice FILMON, *lieutenant-gouverneure de la province du Manitoba*, fait son entrée à l'Assemblée à 3 h 20 et prend place sur le trône.

La présidente s'adresse à la lieutenant-gouverneure en ces termes :

« Votre Honneur, l'Assemblée législative du Manitoba vous prie de sanctionner le projet de loi indiqué ci-après :

« (N^o 38) — *Loi de 2017 portant affectation anticipée de crédits (2)/The Interim Appropriation Act, 2017 (2)* ».

La greffière de l'Assemblée législative annonce la sanction du projet de loi en ces termes :

« Au nom de Sa Majesté, la lieutenant-gouverneure sanctionne le projet de loi en question. »

* * *

La présidente s'adresse à la lieutenant-gouverneure en ces termes :

« Au cours de la présente session, l'Assemblée législative a adopté certains projets de loi que je vous demande de sanctionner.

« (N^o 2) — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières (exécution réciproque)/The Securities Amendment Act (Reciprocal Enforcement)*;

« (N^o 3) — *Loi du Manitoba sur les régimes de pension agréés collectifs/The Pooled Registered Pension Plans (Manitoba) Act*;

- « (N^o 4) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale/The Provincial Court Amendment Act;*
- « (N^o 5) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg, la Loi sur l'aménagement du territoire et la Loi sur les biens réels (ententes de conformité en matière de normes de construction)/The City of Winnipeg Charter Amendment, Planning Amendment and Real Property Amendment Act (Conforming to Construction Standards Through Agreements);*
- « (N^o 6) — *Loi abrogeant la Loi sur la Commission manitobaine d'aménagement de la route située du côté est/The Manitoba East Side Road Authority Repeal Act;*
- « (N^o 7) — *Loi sur la mise en œuvre de l'Accord commercial du nouveau partenariat de l'Ouest (modification de diverses dispositions législatives)/The New West Partnership Trade Agreement Implementation Act (Various Acts Amended);*
- « (N^o 9) — *Loi sur le protecteur des enfants et des jeunes/The Advocate for Children and Youth Act;*
- « (N^o 10) — *Loi modifiant la Loi sur le Manitoba Institute of Trades and Technology/The Manitoba Institute of Trades and Technology Amendment Act;*
- « (N^o 11) — *Loi modifiant la Loi sur la garde d'enfants (compétences et formation du personnel)/The Community Child Care Standards Amendment Act (Staff Qualifications and Training);*
- « (N^o 12) — *Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des enseignants/The Teachers' Pensions Amendment Act;*
- « (N^o 13) — *Loi modifiant la Loi sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Amendment Act;*
- « (N^o 14) — *Loi modifiant la Loi sur les interventions médicales d'urgence et le transport pour personnes sur civière/The Emergency Medical Response and Stretcher Transportation Amendment Act;*
- « (N^o 15) — *Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Justice/The Department of Justice Amendment Act;*
- « (N^o 16) — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales/The Fatality Inquiries Amendment Act;*
- « (N^o 17) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les tribunaux/The Court Security Amendment Act;*
- « (N^o 18) — *Loi sur la sécurité de la Cité législative/The Legislative Security Act;*
- « (N^o 19) — *Loi sur la Société pour l'efficacité énergétique au Manitoba/The Efficiency Manitoba Act;*

« (N^o 20) — *Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle des corporations de la Couronne/The Crown Corporations Governance and Accountability Act*;

« (N^o 21) — *Loi sur la responsabilité financière et la protection des contribuables/The Fiscal Responsibility and Taxpayer Protection Act*;

« (N^o 22) — *Loi sur la responsabilisation en matière de réglementation et modifiant la Loi sur les textes législatifs et réglementaires/The Regulatory Accountability Act and Amendments to The Statutes and Regulations Act*;

« (N^o 25) — *Loi sur la réduction des méfaits du cannabis (modification de diverses dispositions législatives)/The Cannabis Harm Prevention Act (Various Acts Amended)*;

« (N^o 26) — *Loi modifiant la Loi sur le financement des élections/The Election Financing Amendment Act*;

« (N^o 28) — *Loi sur la viabilité des services publics/The Public Services Sustainability Act*;

« (N^o 29) — *Loi sur la restructuration des unités de négociation dans le secteur de la santé/The Health Sector Bargaining Unit Review Act*;

« (N^o 32) — *Loi corrective de 2017/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2017*;

« (N^o 33) — *Loi sur l'indexation du salaire minimum (modification du Code des normes d'emploi)/The Minimum Wage Indexation Act (Employment Standards Code Amended)*;

« (N^o 201) — *Loi sur la Journée des animaux d'assistance et de zoothérapie/The Service and Therapy Animal Day Act*;

« (N^o 214) — *Loi modifiant la Loi sur les personnes disparues (alerte silver)/The Missing Persons Amendment Act (Silver Alert)*;

« (N^o 221) — *Loi sur la Journée d'hommage et de sensibilisation aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées/The Missing and Murdered Indigenous Women and Girls Honouring and Awareness Day Act* »;

« (N^o 223) — *Loi sur la Journée du chandail orange/The Orange Shirt Day Act* ».

La greffière de l'Assemblée législative annonce la sanction des projets de loi en ces termes :

« Au nom de Sa Majesté, la lieutenant-gouverneure sanctionne les projets de loi en question. »

À 3 h 30, la lieutenant-gouverneure se retire.

La séance est levée à 3 h 33.

La présidente,

Myrna Driedger